

Exemption Pour 2023

Des Déclarations Trimestrielles Pour La Surprime Pour Transactions Immobilières

À remettre au plus tard le 30 avril 2023

REX23

Si vous êtes un(e) avocat(e) qui n'exerce pas le droit immobilier et qui n'a pas rempli de déclaration d'option de pratique limitée, vous pouvez demander une exemption des dépôts trimestriels en soumettant le présent formulaire d'exemption annuelle.

I. Renseignements généraux (en caractères d'imprimerie ou dactylographiés)

Numéro du cabinet* : (Les avocats autonomes peuvent inscrire leur numéro du Barreau)

Nom du cabinet, de l'association ou de l'AVOCAT autonome : _____

Associé directeur général, AVOCAT de l'association ou avocat autonome : _____

Personne-ressource au cabinet : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____ Courriel : _____

2. Renseignements concernant l'exemption

L'avocat autonome ou le ou les AVOCATS suivants de l'association ou du cabinet susmentionnés demandent d'être exemptés du paiement de la surprime pour transactions immobilières, parce qu'ils ne participent à aucune transaction dans le domaine d'exercice concerné. (Utilisez au besoin la page 8 du présent livret pour inscrire d'autres AVOCATS.)

Numéro d'inscription au Barreau

Nom

3. Déclaration

Au nom de tous les AVOCATS inscrits sur le présent formulaire ou sur la liste en annexe, je certifie que les renseignements susmentionnés sont exacts..

_____ Date

_____ Signature de l'associé directeur général/avocat, de l'AVOCAT représentant l'association ou de l'avocat autonome

A) **Faites une copie du présent formulaire.**

B) **Envoyez la copie à :**

Assurance LAWPRO
250 rue Yonge, bureau 3101, C. P. 3
Toronto (Ontario) M5B 2L7
Attention : Département Finance

ou par télécopieur : 416-599-8341
1-800-286-7636

ou courriel : levies@lawpro.ca

* Le numéro du cabinet est le numéro qu'utilise votre cabinet pour présenter les formulaires d'assurance de LAWPRO par voie électronique.

Pour transmettre le présent formulaire et votre paiement par voie électronique, cliquez sur My LAWPRO dans le site lawpro.ca

Liste des AVOCATS (suite)

(Pour Le Dépôt Ou L'Exemption De La Surprime Pour Transactions Immobilières)

Si nécessaire, faites des copies supplémentaires de la présente page.

Numéro d'inscription au Barreau

Nom de l'AVOCAT